
REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

D^r FRIDTJOF NANSEN.

Délégué de la Norvège à l'Assemblée de la Société des Nations.

Rapport lu à l'Assemblée de la Société des Nations le 18 novembre 1920, sur l'œuvre du rapatriement des prisonniers de guerre.

I. — Avant que j'esquisse devant l'Assemblée un compte rendu de la tâche que je me suis efforcé de mener à bien, au nom du Conseil de la Société, il peut être utile pour moi de décrire dans leurs grandes lignes les problèmes que j'ai rencontrés, et de montrer quelle était la situation des prisonniers quand, en avril dernier, le Conseil m'invita à m'intéresser à elle et à m'en occuper.

Je ne puis, semble-t-il, mieux commencer qu'en donnant de très brefs détails sur le nombre des prisonniers, leur état et leur répartition en Europe et en Russie.

Les prisonniers qui, en avril de cette année, n'avaient encore pu retourner dans leurs foyers, bien qu'un an et demi se fût écoulé depuis la signature de l'armistice, appartenaient à l'ancien Empire russe, et, en fait, à tous les pays de l'Europe centrale. La plupart de ces pays avaient été tellement appauvris, et leurs gouvernements soumis à de telles épreuves par suite des événements de la grande guerre, qu'ils n'étaient pas capables de rien tenter d'effectif en faveur de leurs prisonniers. Il restait ainsi peu d'espoir de rapatrier un chiffre approximatif de 250 à 300 mille prisonniers ressortissant aux territoires de l'ancien Empire russe, dont 40,000 environ étaient en Sibérie orientale, 20,000 dans le Caucase et le Turkestan et le surplus dans la Russie méridionale et la

D^r Fridtjof Nansen.

Sibérie occidentale. En Europe se trouvait un nombre plus réduit de prisonniers russes, la majeure partie en Allemagne et en France.

La plupart de ces prisonniers avaient connu une captivité de quatre à six années. L'Assemblée se rappellera que c'est pendant les grandes campagnes de 1915 et 1916 en Russie, que de fortes masses de prisonniers avaient été faites de part et d'autre, et que ce sont précisément les hommes dont la captivité avait commencé à cette date que je devais essayer de secourir.

Les souffrances de ces hommes ont dépassé tout ce que je pourrais dire à l'Assemblée. Ils avaient non seulement subi les privations et les angoisses mentales habituelles aux prisonniers de guerre, mais ils avaient aussi souffert de toutes façons imaginables, du froid, de la faim, des maladies, du manque de soins et du surmenage. L'état des camps, dans bien des régions de la Russie, fut pendant une partie des quatre dernières années trop terrible presque pour qu'on y pense, et la mortalité parmi ces prisonniers a atteint des proportions presque inconcevables.

J'ai tout lieu de croire que lors de certaines des épidémies qui s'abattirent sur plusieurs de ces camps, plus de la moitié des prisonniers ont péri, et que la santé d'un très grand nombre d'entre eux a été ruinée d'une façon définitive. Au reste, la souffrance entraînée par la captivité de ces prisonniers ne s'arrête pas à eux. Il faut aussi tenir compte de l'anxiété et des privations subies par des millions de femmes et d'enfants, dans toute l'étendue de l'Europe centrale. Les pères, les frères et les fils avaient été séparés de leurs familles depuis si longtemps et dans une période d'épreuve si terrible !

Si les membres de l'Assemblée pouvaient lire certaines des nombreuses, hélas, trop nombreuses lettres qui me sont parvenues et continuent à me parvenir, de la part de parents, de prisonniers qui n'ont pu regagner leurs foyers, ils se rendraient compte à la fois de la ténacité de certains espoirs, mais aussi de l'immensité de cette misère due à ces séparations qui se prolongent dans l'incertitude.

Ils comprendraient aussi pourquoi, dans maintes régions de

Rapatriement des prisonniers.

l'Europe centrale, le rapatriement des prisonniers est un des problèmes politiques primordiaux dont la solution définitive devient chaque semaine plus urgente.

II. — Devant les souffrances que j'ai essayé de décrire, il n'est certes pas surprenant qu'un grand nombre de prisonniers se soient lancés dans une entreprise désespérée : celle de s'échapper des camps et de retourner chez eux à pied, bien que pour plus d'un cela impliquât un voyage de milliers de milles, compliqué par toutes les difficultés possibles pour se procurer de la nourriture, l'abri, les vêtements et les chaussures nécessaires.

Le nombre de ceux qui s'efforcèrent de rentrer dans leur foyer s'accrut considérablement, lorsque le Gouvernement des Soviets annonça, comme il le fit dans le courant de 1919, que les prisonniers étaient relâchés et étaient libres d'aller où bon leur semblait. Parmi la multitude de ceux qui s'efforcèrent ainsi de rentrer chez eux, un certain nombre évidemment y réussit, mais beaucoup périrent misérablement en route ; leur trajet fut rendu excessivement difficile, car la guerre avait, en fait, détruit le réseau des communications entre les camps d'où ils partirent, et la destination qu'ils avaient espéré atteindre.

Il faut ajouter qu'en 1919, outre les difficultés matérielles auxquelles ils se heurtèrent, des obstacles politiques sans nombre empêchèrent le retour des prisonniers dans leurs foyers. En avril de cette année, lorsque je fus invité par le Conseil à étudier ces questions, une voie de rapatriement avait déjà commencé à être organisée. Cette route avait été établie par suite d'une entente entre les autorités allemandes et les soviets russes. Elle devait assurer le rapatriement des prisonniers allemands, russes, et du milieu de l'Europe, au moyen d'une ligne de communication à établir à travers la mer Baltique. C'était déjà un grand progrès ; il était dû au dévouement, à l'énergie et à la ténacité du Comité international de la Croix-Rouge.

Il me sera peut-être permis de saisir cette occasion pour rendre du fond du cœur l'hommage qui est dû à cette très remarquable organisation dont le président, M. Ador, est un membre distingué de l'Assemblée.

D^r Fridtjof Nansen.

Pendant toute la durée de la guerre, le Comité international de la Croix-Rouge déploya tous ses efforts pour alléger le sort des prisonniers de presque toutes les nationalités, et fit ainsi un bien incalculable. Lorsque l'armistice fut signé, le Comité international de la Croix-Rouge n'abandonna pas les prisonniers pour lesquels il avait déjà travaillé, mais continua ses efforts pendant les jours sombres et difficiles de 1919, pour assurer l'aplanissement des obstacles politiques qui s'opposaient au rapatriement, et pour réunir des fonds suffisants qui lui permissent d'établir les moyens de transport nécessaires.

Ce fut au printemps 1920 que, par les bons offices du Comité international de la Croix-Rouge, fut conclue la convention dont j'ai parlé, entre les autorités allemandes et les soviets russes. Grâce à l'initiative du Comité international, les dispositions de cette convention furent étendues, non seulement aux prisonniers allemands, mais aussi aux prisonniers de l'Europe centrale de toutes nationalités, se trouvant en Russie. Ce fut par les soins du Comité international que le système des transports, de désinfection et de surveillance fut établi, système sans lequel le rapatriement n'eût pas été possible. Ce fut toujours par l'intermédiaire du Comité international et de ses délégations dans le monde entier, sous la direction compétente et infatigable du D^r Frick, que presque tout l'ensemble du travail auquel il m'a été donné de prendre part, a été accompli. Ma mission a consisté à appuyer cette organisation de l'autorité de la Société des Nations et de pourvoir aux ressources matérielles qui permettraient au mécanisme de fonctionner sur une plus grande échelle et avec une facilité plus grande.

Je ne puis exprimer trop chaudement mon admiration pour la compétence et l'économie avec laquelle l'organisation présidée par M. Ador s'est acquittée de sa tâche.

Pour vous faire mieux comprendre avec quel succès et quel bon marché fonctionne cette organisation remarquable, j'attire votre attention sur le prix de revient global du rapatriement des nombreux milliers de prisonniers transportés de la frontière russe jusque chez eux ; en y comprenant les frais de transport

Rapatriement des prisonniers.

par eau et par terre, de nourriture, de campement, d'équipement, de soins médicaux, d'habillement, de tout le nécessaire, en un mot, on arrive à 35 francs suisses (lst. 1.14) par tête.

Je manquerais à mon devoir si je négligeais de saisir cette occasion pour exprimer quelle estime j'ai pour la collaboration loyale que m'ont accordée les autorités gouvernementales allemandes, et pour la compétence avec laquelle elles se sont acquittées de la partie si importante qui leur revenait dans cette tâche humanitaire. Il n'est que juste de mentionner l'aide que j'ai reçue des autorités des Soviets russes, pour les remercier de la façon dont elles ont réussi à mettre en pratique nos conventions dans des circonstances extrêmement difficiles, et en dépit de la désorganisation complète de leurs transports.

III. — Telle était donc la situation en présence de laquelle je me trouvai lorsque le Conseil m'invita « à étudier les problèmes soulevés par le rapatriement des prisonniers qui n'étaient pas encore rentrés dans leurs foyers, à coordonner les efforts de ceux qui étaient déjà au travail pour soulager leurs misères ; à préparer des plans pour effectuer le rapatriement des prisonniers dans le plus bref délai possible, et à faire des propositions pour se procurer toutes les ressources financières qui pourraient être nécessaires. »

Après avoir examiné la situation générale et en avoir distingué les traits essentiels, je vis clairement que la chose la plus importante était, en premier lieu, d'utiliser dans la mesure la plus large possible la voie de la Mer Baltique, qui allait être libre à ce moment.

Le premier navire ramenant des prisonniers par cette voie est parti du port de Narva, le 14 mai. Vers la même époque, après entente avec les autorités des gouvernements de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Hongrie et d'autres pays, ainsi qu'avec le Comité international de la Croix-Rouge, j'estimai qu'il était possible de rapatrier par cette voie, avant l'hiver, 80,000 prisonniers dans les deux sens.

J'estimai pour cette œuvre à environ 670,000 lst. la somme nécessaire. Je prie l'assemblée de noter particulièrement ce

D^r Fridtjof Nansen.

chiffre. Pour faire produire son plein rendement à cette voie, il fallait aménager les camps, de manière à y loger un plus grand nombre de prisonniers, perfectionner les moyens de désinfection, organiser le ravitaillement des prisonniers pendant le voyage et surtout augmenter le nombre des navires disponibles pour ce service dans la Baltique.

Je réussis très vite à décider la Croix-Rouge suédoise et l'Union chrétienne américaine à nous aider à améliorer les camps, à en augmenter la capacité de logement et à en développer le confort ; mais il me fut extrêmement difficile d'obtenir un plus grand nombre de navires. Les seuls navires qui pouvaient réellement convenir à ce service étaient précisément ceux qui devaient être remis par l'Allemagne à la Commission des réparations. Il me fallut donc amener la Commission des réparations à bien vouloir libérer les navires dont nous avons besoin pour le transport des prisonniers.

Peut-être aurais-je pu réussir assez rapidement, s'il m'avait été possible d'obtenir les fonds nécessaires à l'affrètement des navires que j'avais engagés, mais je rencontrai cette fois encore de grandes difficultés, dues à l'impossibilité où je me trouvais d'obtenir par contributions volontaires les sommes requises. Force me fut donc de tâcher d'obtenir des divers gouvernements, soit le don, soit le prêt des sommes nécessaires aux États des prisonniers à rapatrier.

IV. — Un certain nombre d'États européens avait heureusement voté certaines sommes, utilisables à titre de crédit en faveur des gouvernements de la plupart des pays ayant des prisonniers à rapatrier. Ces fonds, administrés en grande partie par Sir William Goode, par l'entremise de l'organisme connu sous le nom de « Comité international des Crédits de secours », constituèrent la source principale à laquelle Sir William Goode lui-même me suggéra que je pourrais peut-être puiser pour le crédit dont j'avais besoin. Pratiquement, la première chose à faire était de m'assurer que les gouvernements ayant des prisonniers à rapatrier consentiraient à contracter des emprunts dans ce but, sur les fonds dont disposait le Comité international des Crédits de secours.

Rapatriement des prisonniers.

Il me fallait ensuite savoir si les gouvernements qui avaient mis ces fonds à la disposition du Comité international des crédits de secours consentiraient à les attribuer à cette œuvre de rapatriement, et, dans ce cas, quelle somme chaque gouvernement serait disposé à attribuer à cette œuvre. Ce fut une tâche très lente et très difficile, mais en fin de compte, les gouvernements représentés au Comité international des Crédits de secours se mirent provisoirement d'accord sur le montant des sommes qu'ils étaient disposés à verser.

La plupart des gouvernements posèrent certaines conditions à leur versement. Le Gouvernement britannique, par exemple, déclara qu'il ne verserait rien, à moins que les gouvernements représentés au Comité n'aient assuré à eux tous le versement de la somme totale dont j'avais besoin ; et c'est seulement après que la première moitié de cette somme eût été payée par les autres gouvernements faisant partie du Comité, que je pus toucher la première moitié de l'apport du Gouvernement britannique. On m'imposa, en même temps, de nombreuses conditions, et on me créa des difficultés qui n'ont pas encore été surmontées. Il me faudra présenter, à une date ultérieure, un nouveau rapport à l'Assemblée sur la situation financière de l'œuvre que j'ai entreprise.

D'une façon générale, je n'ai pu procéder que très lentement ; toutefois, au 31 juillet de cette année, j'avais en mains des sommes suffisantes pour me permettre d'affrêter les navires, et d'assurer l'approvisionnement indispensable au rapatriement du plus grand nombre possible de prisonniers par la voie de la Baltique.

Je me permets de signaler à l'Assemblée que tous ces travaux m'ont occupé pendant deux mois, et que le retard qui en est résulté a considérablement diminué le nombre de prisonniers qu'il nous aurait été possible de rapatrier par la Baltique au cours de l'été dernier.

Toutefois, dès les premiers jours du mois d'août, le transport des prisonniers par la Baltique s'est considérablement accéléré, et, grâce à la coopération et à l'aide des autorités allemandes et soviétiques, ainsi qu'à une flotte qui se compose actuellement

D^r Fridtjof Nansen.

de 15 navires, il a été possible jusqu'ici de rapatrier par cette voie un plus grand nombre de prisonniers que je ne l'aurais cru possible.

Au lieu des 100,000 prisonniers que je croyais pouvoir rapatrier, plus de 180,000 l'ont été jusqu'à présent ; plus de la moitié d'entre eux étaient des Russes revenant d'Europe ; le reste se composait de ressortissants des Empires centraux, revenant de Russie.

Il y a lieu de se féliciter d'avoir pu jusqu'ici faire rentrer dans leurs foyers près de 200,000 hommes¹.

Un grave danger menace de compromettre en partie le succès de la tâche dont m'a chargé le Conseil ; je veux parler de la menace sérieuse d'une épidémie de typhus. C'est un sujet que l'Assemblée aura à étudier d'autre part ; j'ai le devoir de signaler l'apparition du typhus parmi les prisonniers.

Bien que nous soyons prêts à prendre toutes les mesures en notre pouvoir, pour éviter que les prisonniers ne le propagent en Europe, nous devons pourtant compter avec ce danger, qui peut entraver l'exécution de ce projet relatif à la Baltique. Cependant, si nous évitons ce danger, et si je peux réunir les fonds qui m'ont été promis, il me sera possible de mener à bien ma tâche. Je n'ai pas besoin d'exprimer aux gouvernements qui ont si généreusement souscrit les premières sommes grâce auxquelles j'ai obtenu ces bons résultats, la reconnaissance de tous les pays auxquels les prisonniers sont rendus, ni celle de toutes les sociétés intéressées à la même œuvre.

V. — Toutefois, malgré la nécessité de me consacrer d'abord à la question du rapatriement par la Baltique, l'emploi de cette seule voie ne constituait pas une solution complète.

Comme je l'ai déjà dit, il y avait dans la Sibérie orientale un très grand nombre de prisonniers qu'il fallait évidemment rapatrier de Vladivostock par mer.

Si les membres de l'Assemblée veulent réfléchir à la longueur

¹ Le chiffre de 200,000 a été atteint au début de décembre.
N. D. L. R.

Rapatriement des prisonniers.

de cet immense voyage et aux difficultés qui se présentent lorsque des masses d'hommes sont entassés sur un bateau pendant deux mois, ils comprendront que le rapatriement de milliers d'hommes par cette voie, était non seulement très coûteux, mais qu'il pouvait donner lieu à des difficultés de toutes sortes.

Les gouvernements intéressés, à l'exception toutefois du Gouvernement allemand, n'avaient pas les fonds voulus pour affréter les bateaux nécessaires à ce long voyage.

Je n'ai pas cru devoir me servir de l'argent obtenu dans ce but du Comité international des Crédits de secours, avant d'avoir la certitude que la voie de la Baltique était organisée. J'ai donc eu recours à la Croix-Rouge américaine, qui, de concert avec d'autres œuvres américaines, avait constitué le « Comité américain de rapatriement des prisonniers de guerre en Sibérie »¹, et avait réuni une certaine somme d'argent au profit de ces prisonniers en Sibérie. La Croix-Rouge américaine et ce Comité américain prouvèrent l'admirable générosité de leurs intentions en plaçant à ma disposition, sans aucune réserve, les fonds qu'ils avaient recueillis, et en m'offrant de les administrer en collaboration avec eux. Avec ces concours financiers et l'aide de l'Union chrétienne américaine, il nous a été possible d'affréter en commun quatre bateaux, qui doivent ramener dans leurs foyers, avant 1921, des prisonniers de Vladivostock.

Grâce à ces bateaux, nous avons rapatrié d'Allemagne environ 5,000 prisonniers russes dont les foyers sont en Sibérie orientale et qui, par conséquent, devront être ramenés à Vladivostok ; et nous aurons ramené de Vladivostok environ 7,000 prisonniers de l'Europe centrale, qui attendaient leur rapatriement depuis des mois.

Pourtant, quand cette tâche sera accomplie, nous aurons encore 10,000 prisonniers, ou même davantage, à rapatrier. Pour résoudre ce problème, j'espère prendre des dispositions que je soumettrai plus tard à l'Assemblée. Si je peux obtenir ce que j'espère, notre organisation aura des ressources financières

¹ Voy. *Bulletin international*, t. LI, 1920, p. 1163.

D^r Fridtjof Nansen.

suffisantes pour nous permettre d'achever notre œuvre à Vladivostock au plus tard au début de l'été prochain, peut-être même beaucoup plus tôt.

La lenteur était inévitable dans une entreprise aussi difficile. Je peux dire pourtant qu'elle avance plus vite actuellement qu'en aucun moment depuis 18 mois.

VI. — L'autre grand problème que j'ai dû aborder est le rapatriement des prisonniers qui se trouvent encore dans le Turkestan, le Caucase et la Russie méridionale. Certains de ces prisonniers ont sans doute gagné Moscou par leurs propres moyens et de là, traversant la Baltique, ont rejoint leurs foyers ; mais il en reste un grand nombre qui, s'ils doivent être rapatriés, ne pourront l'être que par la mer Noire.

Je n'ai pu jusqu'ici organiser le rapatriement de ces malheureux. J'ai eu de longues discussions à ce sujet avec le Gouvernement des Soviets, qui m'a promis son entière collaboration. J'ai discuté les moyens de mener à bien ce projet avec le Gouvernement italien, et à ma requête, le Comité international de la Croix-Rouge envoie en ce moment une mission en Russie méridionale pour ouvrir une enquête sur les meilleures méthodes à employer pour le rapatriement.

J'ai plusieurs plans tout prêts pour le moment où je disposerai des ressources matérielles nécessaires. C'est encore une question sur laquelle je devrai présenter plus tard un rapport.

Ayant ainsi résumé les principaux problèmes que j'ai eus à résoudre, j'aimerais à demander à l'Assemblée de se rendre compte de deux choses : 1^o Bien que l'on puisse encore espérer mener à bien cette entreprise dans un temps raisonnable, je ne prétends pas que nous ayons évité tout retard ou agi aussi promptement que je l'avais espéré. La question financière a été à la base de tout ; et comme je l'ai déjà exposé, l'aide financière a été longue à venir. Je crois cependant que les prisonniers ont moins souffert l'été dernier qu'à aucune époque antérieure ; ils sont maintenant soutenus par l'espoir qu'après toutes ces années d'attente ils reverront sous peu leur foyer. 2^o En second lieu, je désirerais faire remarquer à l'Assemblée que la somme que

Rapatriement des prisonniers.

j'avais d'abord jugée nécessaire au rapatriement par la Baltique, sera sans doute suffisante, si je l'obtiens, pour me permettre d'accomplir toute ma tâche.

Ce résultat inespéré est dû à la magnifique collaboration des autorités gouvernementales de tous les pays par lesquels s'est fait le rapatriement, ainsi qu'à l'aide des œuvres d'assistance, auxquelles j'ai déjà fait allusion. L'Assemblée peut s'estimer satisfaite du résultat obtenu ; sans aucun doute l'intervention de la Société a été d'un grand secours aux prisonniers.

VII. — Avant de terminer ce rapport, je crois de mon devoir de donner un court aperçu des négociations que j'ai eu l'honneur d'ouvrir au sujet des prisonniers encore non rapatriés, et demeurés dans certains pays de l'Europe.

A la demande du Gouvernement bulgare, je fis en juin, auprès du Gouvernement grec, des démarches concernant les 10,000 Bulgares restés captifs en Grèce. Avec beaucoup de générosité, le Gouvernement grec constitua immédiatement, en réponse à ma demande, une commission mixte de rapatriement, qui, en dépit des difficultés de communication, rapatria en trois mois les 10,000 prisonniers bulgares, à l'exception de ceux qui furent retenus comme otages jusqu'au retour de certains Grecs mineurs, supposés retenus en Bulgarie. Avec le concours des gouvernements grec et bulgare, j'ai envoyé en Bulgarie une mission spéciale chargée d'étudier la question ; le règlement de celle-ci me semble d'ailleurs être en bonne voie ; j'espère même pouvoir, dans mon rapport supplémentaire, vous en annoncer la solution définitive.

J'ai entamé des négociations analogues au nom du Gouvernement bulgare avec le Gouvernement des Serbes, Croates et Slovènes ; et, sur les 12,000 prisonniers, d'après les dernières nouvelles, le Gouvernement serbe en a déjà renvoyé 10,000 dans leurs foyers. Le rapatriement continuera conformément aux accords conclus avec la Bulgarie ; et les 2,000 autres prisonniers, dont un certain nombre sont en route, seront tous rapatriés sous peu.

J'ai également participé aux négociations entre les autorités

D^r Fridtjof Nansen.

des Soviets et de la Tchécoslovaquie, et j'ai servi d'intermédiaire entre les Gouvernements de France et des Etats-Unis d'une part, et celui des Soviets d'autre part, pour le rapatriement des prisonniers français, anglais et américains.

Je suis heureux de faire connaître que le Gouvernement français avait déjà pris des dispositions en vue du rapatriement de tous les prisonniers russes qui se trouvaient sur son territoire, et que ce rapatriement s'est effectué il y a quelque temps déjà.

J'ai non moins de plaisir à déclarer que les prisonniers français en Russie ont tous été rendus à la France peu après l'intervention qui me fut demandée.

VIII. — Comme je viens de le dire à l'honorable Assemblée, j'aurai à revenir sur la question ; je présenterai alors un rapport complémentaire sur certains points qu'il ne m'est pas possible de traiter aujourd'hui.

Mais avant de terminer mes remarques, je crois opportun d'attirer l'attention de l'Assemblée sur un aspect de la question qui s'est imposé à moi avec une force grandissante, à mesure que j'ai pénétré davantage les problèmes que j'avais à résoudre : c'est l'effroyable somme de souffrances qu'ont eu à endurer les centaines de milliers d'hommes faits prisonniers pendant cette grande guerre. Il est difficile pour quiconque ne l'a pas personnellement éprouvé, de comprendre le désespoir qui s'est emparé de l'esprit et du cœur des prisonniers privés de toute communication pendant quatre, cinq et bien souvent six années, avec leurs familles.

A aucun moment de ma vie, je ne me suis trouvé en contact si proche avec une somme de souffrances aussi formidable que celle que j'ai été appelé à tenter d'adoucir. Mais cette souffrance n'est que le résultat inévitable de la guerre sans précédent qui bouleversa le monde en 1914. Il est juste que la Société s'occupe de résoudre des questions telles que le rapatriement des prisonniers, mais la vraie leçon que m'a enseignée l'œuvre que j'avais à accomplir c'est qu'il est essentiel que la Société empêche à tout jamais le retour de catastrophes qui entraînent inévitablement pour les hommes d'aussi effroyables souffrances.